



Province de Québec
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Ville de Rigaud

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024 – PREMIER EXERCICE

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale* que le rôle d'évaluation foncière de la ville de Rigaud pour les exercices financiers des années 2022, 2023 et 2024 a été déposé par l'évaluateur le 14 septembre 2021.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de Ville de Rigaud aux heures d'ouverture régulières.

Ce plus, toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2022;
- Être déposée en personne à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 1Y5
- Être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin et qui pourra être obtenu aux bureaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ou au lien suivant : https://mrcvs.ca/gouvernement/pdf/Formulaire_Demande_de_revision_du_role_d_evaluation_fonciere.pdf ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à cet effet.

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Garage municipal
34, rue de la
Coopérative

Caserne de pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue Saint-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227

Donné à Rigaud, ce 15 septembre 2021

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière